

**Tourisme et mise en scène des paysages patrimoniaux dans le Parc National d'EL Kala. Entre préservation, éco valorisation et mise en tourisme**

**Tourism and staging heritage landscapes in the EL KALA National Park. Between preservation, eco valorization and setting in tourism**

Date de réception : 01/01/2020; Date d'acceptation : 28/06/2020

**Résumé**

La mise en valeur des paysages à des fins touristiques est un sujet qui n'existe que peu ou pas de connaissance en Algérie. La présente étude vise à mettre en scène les valeurs des paysages patrimoniaux du Parc National d'El Kala qui est l'objet de préservation, d'éco valorisation et de promotion touristique. La mise en tourisme de ce patrimoine consiste d'appréhender les concepts et les valeurs du paysage considérés comme potentiels d'attractivité et de promotion touristique, d'identifier l'ensemble des potentialités patrimoniales, de comprendre les dynamiques et les vulnérabilités menaçant l'environnement, d'apporter un éclairage sur la situation actuelle du tourisme et de définir les enjeux et les perspectives pouvant contribuer au développement durable, économique et touristique de la région.

**Mots clés :** Tourisme; paysage patrimonial; Parc National; préservation ; valorisation.

**Chafia LATRECHE \***

**Djamila ROUAG**

Faculté d'architecture et d'urbanisme, Université Constantine 3, Algérie.

\* Corresponding

**Abstract**

The enhancement of landscapes for tourism purposes is a subject that exists little or no knowledge in Algeria. This study aims to highlight the values of the heritage landscapes of El Kala National Park, which is the object of preservation, eco-promotion and tourist promotion. Putting this heritage to tourism consists of understanding the concepts and values of the landscape considered as potential for attractiveness and tourism promotion, identifying all of the heritage potential, understanding the dynamics and vulnerabilities threatening the environment, to shed light on the current situation of tourism and to define the challenges and prospects that can contribute to the sustainable, economic and tourist development of the region.

**Keywords:** Tourism; heritage landscape; National Park; preservation; valorization.

**ملخص**

تحسين المناظر الطبيعية للأغراض السياحية هو موضوع لا يوجد سوى القليل من المعرفة في الجزائر. تهدف هذه الدراسة إلى تسليط الضوء على قيم المناظر الطبيعية التراثية لمنتزه القالة الوطني ، والذي يعد هدفاً للمحافظة والتأمين البيئي والترويج السياحي. إن تنمية هذا التراث في السياحة يتطلب فهم مفاهيم وقيم المناظر الطبيعية التي تعتبر إمكانات لجاذبية السياحة والترويج لها ، تحديد كل الإمكانيات التراثية ، فهم ديناميكية ومواطن الضعف التي تهدد البيئة ، لتسليط الضوء على الوضع الحالي للسياحة وتحديد التحديات والآفاق التي يمكن أن تساهم في التنمية المستدامة والاقتصادية والسياحية في المنطقة.

**الكلمات المفتاحية :** سياحة، مناظر طبيعية تراثية، حديقة وطنية، حفظ، تأمين.

author, e-mail: [latrechechafia@hotmail.com](mailto:latrechechafia@hotmail.com)

## I- Introduction :

Le paysage est d'une actualité inexhaustible. Cette notion est devenu de nos jours le point sensible de nos milieux de vie et paraît dans tous les discours traitant aussi bien l'aménagement, l'environnement, le développement que le bien être et le sentiment d'appartenance. Sa conception contemporaine est multiple. Chaque réflexion exprime la nécessité de concevoir le paysage comme bien collectif d'une société qui doit elle-même assurer sa mise en valeur et son invention grâce à un large éventail de perspectives et de projets (Poullaouec-Gonidec, Domon et Paquett, 2005), visant une caractérisation des divers paysages sous toutes leurs dimensions (physique, sensible, culturelle, et temporelle).

Les préoccupations envers le paysage se distinguent par différentes formes d'intérêt : les phénomènes de découverte et invention (art pictural paysager), de consommation (touristique) et de demande sociale (intérêt des populations pour révolution des paysages qui conduit à une attitude active), (Montpetit, Poullaouec-Gonidec et Saumier 2002). A travers ces différents phénomènes, on s'intéresse à la question du paysage pour sa mise en valeur à des fins touristiques et récréotouristique. Cette forme d'intérêt est étroitement liée aux préoccupations environnementales et patrimoniales, surtout avec la montée des politiques de protection et de classement des sites patrimoniaux (Réserves naturelles et sites culturels), des aires protégées (zones humides, faune, flore...). De ce fait, plusieurs projets locaux et régionaux (Parcs Nationaux, Parcs Nationaux Régionaux, Parcs paysagers...) témoignent de l'importance du paysage en tant que motivation de l'activité touristique et un cadre de vie de qualité où s'expriment des intérêts et attentes divergents (Oueslati, 2011). Alain Roger (1995) nous évoque que "le paysage n'est pas seulement l'objet d'une protection, mais un lieu privilégié de la création, un outil efficace et attrayant". Ainsi, les paysages sont au cœur des problèmes liés à la protection de l'environnement, à l'aménagement, à l'urbanisme et au développement des territoires. L'importance de ce thème réside dans la possibilité de contribuer à l'attractivité des territoires pour leur développement. Ce capital d'images, notamment dans les aires protégées ont prouvé depuis très longtemps la régénération et la motivation des pratiques du tourisme. Cette idée est confirmée par Emmanuel Reynard (2003) : "Les paysages naturels et culturels sont souvent au centre de l'offre touristique d'un pays ou d'une région".

Le couple paysage/tourisme est souvent associé. Dans ce sens, Benjamin Quaro (2012) nous indique que " Plus un paysage développe son image pittoresque, plus il attire le tourisme, et plus le tourisme engendre un engouement pour ce paysage qui va encore accentuer son attrait touristique ". Pour Anthony Simon (2012), " le tourisme est un vecteur de mobilité récréative, il est fondé sur l'attractivité du paysage. C'est un processus de séduction et de captation du visiteur. De fait, le paysage est une représentation du processus touristique ".

Ce lien a un rapport d'influence mutuel, dans le sens que l'activité touristique est directement fondée sur les paysages patrimoniaux, et que le tourisme a un impact direct sur ce qui permet son existence, qui est le paysage à condition que cette activité sera pensée et pratiquée dans le cadre de développement durable. Ceci a donné naissance au concept de tourisme durable censé résoudre la contradiction entre préservation et valorisation, par la conciliation de l'ouverture des sites aux usages touristiques et la préservation de l'authenticité.

De ce fait, la mise en tourisme des paysages dans les espaces naturels ouverts nécessite de concilier, protection des sites patrimoniaux et développement d'une offre touristique capable de générer des retombées économiques majeures pour le territoire et la population locale.

De nos jours, les espaces naturels et les aires protégées ont un attrait croissant, non seulement en tant que vitrine de la vie sauvage, mais aussi en tant qu'espaces supports des activités touristiques. Willy Geiger (2002) souligne que : "Aujourd'hui, tout le monde veut profiter de la nature et du paysage pendant les beaux jours". En attribuant le label Parc National, ces espaces sont devenus plus attractifs permettant d'exploiter convenablement les ressources naturelles, de préserver le patrimoine culturel, de diffuser plusieurs offres touristiques et d'attirer des visiteurs et des clients potentiels pour les produits et services des Parcs Nationaux.

## **Tourisme et mise en scène des paysages patrimoniaux dans le Parc National d'EL Kala. Entre préservation, éco valorisation et mise en tourisme**

---

L'intensité de la fréquentation estivale de ces espaces et même pendant les vacances scolaires et les weekends ont un témoignage de leur attractivité. En termes d'image et paysages, ces espaces sont considérés comme l'une des destinations touristiques phares des régions en Algérie. Ce constat pose naturellement la question des potentialités des territoires des Parcs et leurs fréquentations touristiques réelles : qu'en est-il de l'offre touristique réellement disponible dans les aires protégées ? Comment les qualifier ? Quels sont les atouts paysagers et touristiques pour la mise en perspective du développement durable et du tourisme ?

Au fil de cette recherche nous sommes attachés à analyser l'aire protégée de la région El Kala dans la wilaya d'El-Tarf au Nord-Est de l'Algérie. Cette région est l'un des exceptionnels sites en matière de la diversité naturelle, culturelle et des espèces rares. Elle renferme une richesse et une biodiversité exceptionnelle, une diversité des espèces animales et végétaux, des écosystèmes naturels (lacustre, lagunaire, palustre, marin, forestier, dunaire) notamment dans le Parc National d'El Kala, qui suscite notre intérêt quant à l'importance des superficies naturelles et écologique et des paysages naturels et culturels, des richesses protégées, valorisées et reconnues par l'UNESCO (Réserve mondiale de la biosphère), ainsi que le classement de ses zones humides sur la liste Ramsar d'importance internationale.

### **II- Objectifs de la recherche et éléments méthodologiques :**

Dans ce travail, la méthodologie utilisée repose d'abord sur une revue de la littérature traitant de différents aspects du concept paysage, en s'appuyant sur les points de vue développés par les diverses écoles de pensée, les approches, les recherches menées au cours des dernières années, les définitions utilisées et sur la reconnaissance explicite des valeurs du paysage, afin de les traduire dans la promotion du tourisme dans la région. La recherche documentaire qui soutient cette recherche prend appui sur des ouvrages, des articles scientifiques spécialisés en écologie du paysage, en géographie, en aménagement, en urbanisme, en architecture, en foresterie et en psychologie. En plus, des sites gouvernementaux et d'organismes étrangers, ont alimenté cette revue de littérature.

Par la suite, on a choisi de combiner et d'articuler plusieurs méthodes pour connaître les différents composants du Parc National d'El Kala, la qualité de ses milieux, les valeurs de ses paysages, ainsi que la situation touristique actuelle. Le recueil des données nécessaires à cette analyse a mis en jeu différents sources et moyens :

- La méthode d'analyse des données mobilisables du territoire qui nécessite l'acquisition de toutes les connaissances disponibles sur l'aire protégée d'El Kala. Cette méthode s'affranchit totalement des données relatives aux espaces naturels, historiques et archéologiques déjà connus (présence d'espèces ou de milieux naturels remarquables, des sites historiques...). D'ailleurs, ces données sont souvent intégrées dans des périmètres de protection et/ou d'inventaire disponibles et dispersées entre les directions, les services publics de l'Etat, et les communes couvrant le territoire du parc.

- Ces données sont complétées par des enquêtes auprès des différents acteurs locaux pour connaître leurs points de vue sur l'état du site, ses tendances d'évolution et ses sensibilités.

- En plus, la méthode d'interprétation visuelle qui nous a aidé à identifier les milieux par l'examen, la lecture et l'interprétation des données les plus précises et récentes issus ou figurés sur les cartes de l'INC (Institut National de cartographie), BNIDER (Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural), les photographies aériennes et la carte de Google Earth couvrant le territoire du parc. Cette phase de récolte et de consultation des données précède le travail d'investigations et de vérification sur le terrain, pour réduire le champ d'action et gagner du temps requis pour l'inventaire.

- Le fondement de cette étude est complété par le travail du terrain en faisant des parcours systématique et répété pour une connaissance détaillée de celui-ci. Ce dernier a été réalisé à l'aide d'un relevé photographique, le repérage des vues, l'observation et la perception des paysages actuels du parc, la vérification sur terrain les endroits qu'on connaît mal où qui présentent des informations anciennes (ont-ils encore un intérêt

écologique, paysagère et culturel ? qualité du milieu ?) pour apporter une précision significative et une connaissance avérée des atouts de la région.

L'ensemble des données obtenues a permis d'analyser et caractériser l'environnement concerné par l'étude sous ses différents aspects, en identifiant et en classant toutes les potentialités naturelles, culturelles et paysagères. Ces données sont présentées et analysées par thèmes afin d'en fournir une image plus claire et fiable de la zone d'étude.

### **III- Contexte territorial et approche analytique du Parc National d'El Kala :**

#### **III.1. Compréhension globale du territoire : Analyse de données et de l'histoire :**

En Algérie, la création des Parcs Nationaux remonte à la période coloniale. Ils ont été envisagés par la France occupante bien avant qu'elle l'opère sur son territoire, presque 40 ans pour créer en 1963 le premier parc national de la Vanoise à Savoie. C'était en 1921 que l'expression «parc national» a été utilisée pour la première fois en Algérie, dans un arrêté du Gouvernement général d'Algérie définissant le statut des parcs nationaux. Ainsi, 13 parcs ont été créés entre 1923 et 1929 à des fins de conservation de la nature et notamment pour le développement du tourisme métropolitain et de la création de centres d'estivage.

Après l'indépendance, les parcs nationaux sont nés avec la première loi sur la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable (loi 83-03 du 5 février 1983), dont l'objectif principal est de protéger le patrimoine national. Cette loi a été suivie la même année par le décret portant statut type des Parcs Nationaux N° 83-458 du 23/07/1983.

Ainsi, ce concept a connu de l'évolution avec la venue des institutions publiques qui ont la charge de sa gestion et de son institutionnalisation, et qui sont homologuées par des textes de lois. Le Parc par définition est un Établissement public à caractère administratif, c'est une structure de gestion et l'un des acteurs de l'environnement, elle est placée sous la tutelle de la direction générale des forêts, du ministère de l'agriculture et du développement rural. Sa mission est clairement définie dans le statut des parcs nationaux (décret n°458-83) dont l'objectif principal de sa création est la préservation de la diversité de son patrimoine naturel et culturel considéré comme héritage pour les générations futures. La notion du parc d'après Arnould et Simon (2007) repose sur trois principes : responsabilité étatique et contrôle public, exclusion des activités jugées incompatibles avec la protection (chasse, cueillette, abattage...), ouverture au public à des fins d'observation. Borrini et al (2014) le définit comme de vastes aires naturelles ou quasi naturelles mises en réserve pour protéger des processus écologiques de grande échelle, ainsi que les espèces et les écosystèmes caractéristiques d'une région, qui fournissent aussi des opportunités de visites de nature spirituelle, scientifique, éducative et récréative, dans le respect de l'environnement et de la culture des communautés locales.

L'idée de création du Parc National d'El-Kala (P.N.E.K) date de 1975, lorsque Thomas J.P (biologiste), qui menait des investigations écologiques dans la région d'El-Kala, avait constaté la grande valeur des sites naturels, riches et diversifiés, de la région (EURL- T.A.D - CONSULT, 2010). Ce n'est qu'en 1983 que cet espace fut classé Parc National, par un décret présidentiel n° 462/83, et une réserve mondiale de la biosphère en 1990 par l'Unesco, dans le cadre du programme intitulé l'Homme et la Biosphère.

La région d'El-Kala, est une région typiquement méditerranéenne, comprenant le Parc National du même nom. Située à l'extrémité Nord-Est de l'Algérie à proximité de la frontière tunisienne. Le Parc National d'El-Kala est un territoire frontalier et littoral. Il longe la frontière Alger-tunisienne du Nord au Sud sur plus de 70 km, et s'étend sur une bande côtière de 40 Km du littoral, du Cap Roux à l'Est au Cap Rose à l'Ouest. Ce territoire occupe une situation géostratégique entre la région semi aride de l'Afrique du nord et la région humide au Sud de l'Europe.

Le parc national d'El-Kala s'étend sur une superficie de 80 000 ha, presque le tiers de la wilaya d'El Tarf, ce qui en fait l'un des plus grands parcs nationaux d'Algérie.

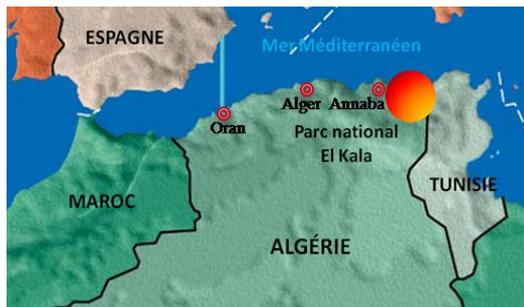
## Tourisme et mise en scène des paysages patrimoniaux dans le Parc National d'EL Kala. Entre préservation, éco valorisation et mise en tourisme

Différemment aux grands parcs du Nord-Américains ou Africains, le Parc National d'El Kala est habité. La population vivant sur son territoire 144 046 habitants, elle représente presque 31% de la population totale de la wilaya d'El Tarf, avec un parc logement recensé et arrêté en fin décembre 2015 à 35 080 logements (D.P.A.T EL TARF, 2017).

Ce Parc figure parmi les zones protégées les plus prestigieuses de la Méditerranée occidentale, avec une juxtaposition d'écosystèmes différents et interdépendants comprends plusieurs ensembles naturels et culturels variés comme des sites historiques et archéologiques, des lacs, montagnes, des forêts, des dunes, des rivières, ainsi qu'une grande façade maritime. Contrairement aux parcs nationaux des autres régions de la planète comme c'est le cas aux USA, au Canada, et en Europe où leurs territoires se caractérisent de grande unités écologiques homogènes. Le Parc d'El Kala est une mosaïque d'écosystèmes et de milieux divers et variés sur un territoire relativement peu étendu. Ces particularités rares lui conférant une haute valeur biologique et écologique reconnue dans le bassin méditerranéen et au niveau mondial.

Le périmètre géographique du parc s'étend au droit des territoires administratifs de neuf communes dont six dans leur intégralité. Il s'agit d'EL-Aioun, Souarekh, Ramel ELSouk, El-Kala, Ain Assel, Bougous. Par contre dans les trois autres communes à savoir ELTarf, Bouteldja et Berihane, le parc n'occupe qu'une petite partie.

Carte 1. Situation du Parc national d'El Kala en Algérie



Carte 2. Situation du Parc national d'El Kala dans la wilaya d'El Tarf



Carte 3. Limites du Parc National d'El Kala (P.N.E.K).



### **III. 2. Zonages écologiques et réglementaires du Parc National d'El Kala :**

Sur le plan réglementaire, l'Algérie s'était engagée, du moins par les textes législatifs (lois et décrets), dans une politique de conservation de la nature et de préservation de l'environnement qui tenait compte des besoins des populations locales. En plus de la réglementation nationale, notre pays a ratifié plusieurs conventions et accords internationaux.

Sur le plan administratif un réseau des aires protégées (Parcs Nationaux, réserves de chasses, réserves naturelles, centres cynégétiques) ont été créés par des décrets pour la gestion et la conservation des écosystèmes rares et spécifiques de la diversité écologique et biologique nationale. Conformément à son statut et son plan de gestion qui a été réalisé dans le cadre d'une étude écologique, le Parc National d'El Kala est divisé en trois principaux secteurs de gestion spatiale: le secteur de Brabtia qui est un parc zoologique (26 000 ha), le secteur de oum Teboul (25 938 ha) et le secteur de Bougous qui contient des sources thermales (24 500 ha). Ce zonage est considéré comme un outil de gestion fondamental de l'aire protégée.

Le parc national d'El Kala est classé et protégé par des textes règlementaires (Loi 83-10 qui définit les parcs nationaux, décret n° 83-458 fixant le statut-type des parcs nationaux, l'Arrêté Ministériel de protection de biotope, du 25 Avril 1987), qui apportent une classification écologique et scientifique au parc et fixe les modalités d'intervention. Une sorte de zonage qui permet de lister les actions qui peuvent y être entreprises.

Le territoire du parc est divisé en 10 zones et 31 sous zones appartenant à 5 classes de différente protection et caractéristiques, chacune de ces zones disposent d'une fiche qui série les interventions selon qu'elles soient encouragées, autorisées, tolérées ou proscrites. Ces cinq classes de protections sont : Zone de réserve intégrale, zone primitive ou sauvage, zones à faible croissance, zones tampons et zones périphériques.

Dans le parc d'El Kala, les zones interdites à toute transformation ou activité ne représentent en fait que le 1/5 de la superficie totale. Le reste est ouvert à l'agriculture, à la sylviculture et au tourisme.

Dernièrement un nouveau texte (loi 11-02 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable) a été promulgué, d'où le zonage du parc national a été réduit à trois types de zones, raison pour laquelle une étude d'actualisation du zonage du parc national d'El Kala a été mise en œuvre. Ces trois zones sont :

1) Zone centrale qui recèle des ressources uniques, autorisée seulement aux activités liées à la recherche scientifique.

2) Zone tampon utilisée pour des pratiques écologiquement viables (les loisirs, l'écotourisme, visites guidées de découverte de la nature et la recherche appliquée et fondamentale), mais sans aucune action d'altération aux écosystèmes.

3) Zone de transition qui sert de lieu à toutes les actions d'écodéveloppement (les activités de récréation, de détente, de loisirs et de tourisme).

### **IV- Analyse et caractérisation des composantes paysagères du Parc National d'El Kala : De la conceptualisation du paysage à l'analyse de l'espace et sa diversité paysagère :**

#### **IV. 1. Concepts et épistémologie : Théories et approches du paysage :**

Le terme paysage est plus ou moins bien approché suivant les temps, les lieux et les disciplines (Leblanc, 2008). Il est resté au long de l'histoire, l'un des termes largement usités par de nombreuses disciplines scientifiques (la géographie, les sciences humaines et sociales, les sciences de la nature, l'agronomie, l'écologie et l'écologie du paysage, l'ethnologie, l'anthropologie, l'économie, l'histoire, l'archéologie, la philosophie, la littérature, l'urbanisme, l'architecture, l'art plastique,...). Nous ne sommes pas ici pour donner une réflexion sur l'étymologie du mot paysage, ou de retracer son histoire car ce concept a connu un long parcours très compliqué et traité abondamment dans plusieurs écrits et textes. Eugene J. Palka (1995)

a retracé déjà son histoire depuis l'apparition du mot dans la civilisation chinoise dès le IV<sup>e</sup> siècle après J.-C, bien avant d'apparaître dans les langues européennes au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Le paysage au chinois est qualifié selon Jean-Pierre DEFFONTAINES (1995) comme une entité relationnelle qui engage toute notre sensibilité. Il n'est jamais devenu morphologie de l'environnement. Il prend racine dans la morale et la religion. Anne Cauquelin (2000) a dessiné de son côté le cheminement de l'émergence de cette notion en Europe. Le paysage à l'européenne, est influencé par une civilisation physicienne depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, s'est développé comme objet, sans rapport avec le monde phénoménal (DEFFONTAINES, 1995). André Bouchard (1996) a retracé l'histoire du paysage du Québec au Canada et prouve l'existence d'un paysage qui est autant culturel que naturel.

Le contenu du mot a connu par la suite des fortunes diverses et subi une grande évolution dans plusieurs disciplines, désignant principalement l'art de la représentation picturale et des jardins à ses débuts, pour devenir aujourd'hui un concept scientifique largement exploité.

Après avoir délaissé au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le paysage connaît un renouveau depuis une trentaine d'années induisant un nombre considérable de sens et de définitions. Cet engouement pour les paysages qu'ils soient remarquables ou quotidiens sont aujourd'hui sujets de préoccupations pour l'ensemble des acteurs, et répond à de nouvelles attentes : les entrées et l'image de la ville, la qualité de vie, la publicité, l'évolution des bocages, les friches industrielles, promotion touristique...

Dans la littérature on trouve un écart sémantique important dans les conceptions du paysage. Son usage dans plusieurs disciplines a rendu sa définition et sa compréhension si complexe. Ce concept est global et multiple (Bertrand, 2000). Il reflète une multitude de significations (Antrop, 1999) et présente plusieurs facettes (Toublon, 2004). Selon lui : "*le paysage est une notion difficile à cerner, aux contours flous et mouvants, aux contenus variables, selon les époques et les cultures*". De même, pour Anthony Simon dans sa conférence sur les paysages du tourisme (2012) : "*le paysage est insaisissable, subjectif. Il existe par ailleurs de nombreuses définitions du paysage : il est la synthèse de caractéristiques que lui attribue la géographie physique et celles que lui donne la géographie humaine à travers toutes les activités humaines*". Cette notion complexe ayant fait et faisant encore, aujourd'hui, l'objet d'études et de recherches afin de le définir, de l'instrumentaliser, de le gérer (Gélinas, 2013).

Dans ce travail, il ne s'agit pas de donner une analyse exhaustive à cette notion polysémique ou de chercher à épuiser les multiples acceptions qu'elle recouvre. Cependant, on s'intéresse à retenir les principaux repères conceptuels attachés à cette notion afin de mieux cerner ses spécificités sémantiques, en exposant certains approches et regards scientifiques dans des disciplines variées. Par la suite, il s'agit dans un premier temps de découvrir les valeurs des paysages et leurs rôles dans l'attractivité et la promotion touristique. Et dans un second temps d'analyser le contexte de notre étude et distinguer les particularités des paysages dans le Parc National d'El Kala.

Ce vocable a fait l'objet de multiples approches et connaît plusieurs acceptations qui en changent le sens (Leblanc, 2008). Les concepts du paysage retrouvés dans la littérature sont vus selon trois types de lectures et interprétations subséquent aux différentes disciplines : Georges Bertrand (2000), souligne que le paysage apparaît à la fois comme objet et sujet. De même, les spécialistes ont lui reconnaître **une composante objective** référée aux éléments qui le composent et **une composante subjective**, fondée sur la sensibilité de l'observateur (IFN, 2005) ou à la valorisation du milieu (Lothian, 1999). Finalement, **une composante dite holistique et globale** qui aborde le paysage comme un système complexe et multiniveaux, dont les principes en jeu sont la globalité du système, la connectivité entre chaque élément et l'ordonnement dans le fonctionnement du tout (Naveh, 2000).

**Le paysage-objet** selon l'approche du courant naturaliste apparu en XIX<sup>e</sup> siècle et la géographie classique, s'intéresse à l'espace physique et ses structures naturelles (écosystèmes, relief, etc.) ou anthropiques (sociétés, éléments bâtis, histoire, culture, etc.) (Gélinas, 2013). Selon cette lecture objective, le paysage est une structure spatiale supérieure aux écosystèmes qui la composent et qui serait gouvernée par la dynamique de ses écosystèmes et des interventions humaines (Burel et Baudry, 1999).

Dans ce sens, Anne-Marie Meyer (2011) le définit comme un espace ou une portion d'espace dans lequel il est possible de lire et d'interpréter la dynamique des interrelations, lorsqu'elles existent, entre les actions anthropiques et le milieu naturel, en constante évolution. De cette analyse, l'approche objective voit le paysage par ces composantes matérielles, biophysiques, écosystémiques et anthropique.

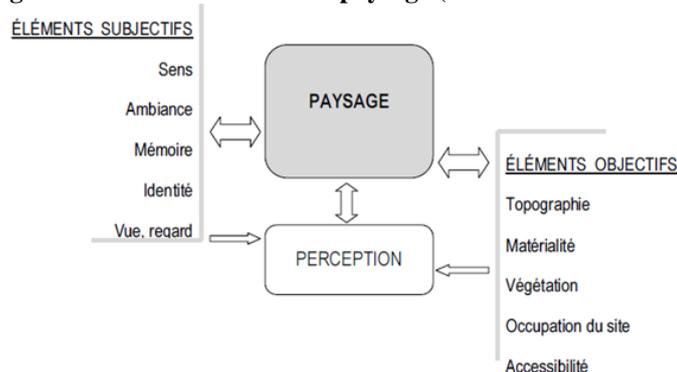
**Le paysage-sujet** s'intéresse à des valeurs environnementales perçus par les individus et leurs liens intimes et socioculturelles suivant une démarche esthétique et artialisante (le regard de l'observateur in visu et la perception in situ) ou sensible (l'affectivité, les significations, les représentations, les références au vécu et à l'identité, les modèles de l'art paysagiste, le pittoresque, l'emblématique). Selon cette lecture subjective, Alain Roger (1994) désigne que le paysage ne peut exister que par le regard et la perception d'un sujet. Il est de nature culturelle, relevant du domaine du sensible. Rivard Erick (2008) indique que le paysage existe aussi par le regard de l'observateur qui est par définition subjectif puisqu'il est tributaire de multiples influences : mémoire, culture, vécu, esthétisme, valeurs, etc. Au-delà du regard, le paysage n'est pas seulement vu, il est expérience et vécu (Bergeron, 2011) qui fait intervenir les sens, les émotions (Abraham, Sommerhalder, et Abel, 2010). Les processus du regard et du vécu contribuent à l'attachement des gens à un lieu et cet attachement a comme conséquence la valorisation des lieux par le milieu (Rivard, 2008).

**Le paysage holistique** selon cette approche se veut transcender la scission entre objet et sujet, en cherchant à relier l'objet paysage produit d'une histoire écologique et sociale, avec cette entité relationnelle qui engage le sujet (Deffontaines, 1995). Donc, le paysage ne relèverait ni seulement d'une réalité physico-spatiale objective, ni seulement d'une qualification subjective du regard, mais également de la relation dialectique qui existe entre les deux (Poullaouec-Gonidec, Domon et Paquett, 2005). De même pour Augustin Berque (1994) qui confirme cette approche du paysage. C'est une sorte d'alliance, entre les deux courants de pensée précédents : sujet (observant)-objet (attributs visible). Elle cherche à tenir compte des deux dimensions en cause : un objet existant indépendamment du regard et la perception de cet objet comme résultante d'une gestalt (Gélinas, 2013).

Suivant cette pensée, le paysage holistique et transdisciplinaire regroupe dans un même système complexe d'interactions les éléments physiques (naturels et artificiels), les aspects culturels, mentaux et cognitifs et la dimension temporelle (Levasseur, 2007). La Convention Européenne du Paysage (2000) le désigne comme "une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations". Emmanuel Reynard (2005) : "Pour qu'il y ait paysage, il faut certes un espace observé, objectivable, mais il faut également une relation, et donc un processus d'interprétation, entre cet espace et un observateur ou une société".

De cette revue des concepts et ces différentes lectures sur le paysage, la meilleure méthode d'analyse est la mise en relation des éléments objectifs et subjectifs (Malouin, 2011) et elle ne peut se limiter au seul aspect visuel, mais bien à l'ensemble du territoire car le paysage se compose d'une mosaïque d'éléments. (Laliberté, 2008)

**Fig.1. Schéma de définition du paysage (selon Malouin Annie, 2011)**



Notre démarche utilisée dans le cadre de ce travail repose sur l'identification de toutes les composantes paysagères qui existent sur l'ensemble du territoire du Parc National d'El Kala, constituant par leurs valeurs un emblème de notoriété pour la région. Cette analyse spatiale s'appuie beaucoup plus sur la description d'un grand nombre d'espaces paysagers de valeurs et de qualités différentes pour en faire la protection et la promotion touristique.

Ainsi, cette étude s'effectuera selon plusieurs types d'analyses qui permettent de retirer le plus d'informations possible afin de mettre en lumière ses valeurs paysagers et ses différentes composantes.

- **Une analyse visuelle** se base sur les caractéristiques physiques du paysage et la description de ses principaux éléments,

- **Une analyse perceptuelle et d'appréciation** des différents sites paysagers répertoriés dans le Parc. Elle est plus subjective et personnelle qui fait appel aux sens, où chacun a sa façon de percevoir le paysage,

- **Une analyse factuelle** qui permet d'extraire les potentialités de développement et promotion touristique,

- **Une analyse contextuelle** qui vise à préciser l'organisation actuelle du paysage d'El Kala. Cette analyse est plus objective, fondée sur le recueil des données et de compléments d'information qui serviront à fournir les explications nécessaires à la compréhension globale du paysage.

#### **IV. 2 Les valeurs du paysage : Des potentiels d'attractivité et de promotion touristique :**

La qualité de la nature et des paysages constitue l'un des points forts du tourisme. Ils figurent en tête de liste pour l'attrait d'une région touristique. Plusieurs exemples dans le monde ont fait preuve de développement de plusieurs formes du tourisme : le tourisme vert, rural, de la nature, d'aventure, d'écotourisme, de ski... De ce fait, dans les régions qui envisagent de conforter leur position dans le tourisme et ses activités, les Parcs nationaux permettant de développer une stratégie efficace en matière de création de valeurs, d'exploiter convenablement les ressources naturelles et de préserver le patrimoine culturel (Fig.2). La qualité du paysage doit permettre d'attirer des visiteurs et des clients potentiels pour les produits et services du Parc, ce qui servira tant l'économie régionale que la population locale.

Ces qualités sont diverses et nombreuses, le paysage comprend aussi bien des valeurs d'agrément, historiques, culturelles, esthétiques ainsi que d'autres valeurs sociales (OCDE, 2001). Gamache, Domon et Jean (2004), nous précisent que les caractères du paysage découlent de l'association de leurs constituants naturels et culturels avec les significations qu'ils ont pour l'observateur. Suivant ces représentations, nous distinguons alors les différentes valeurs régulièrement évoquées dans la littérature représentées par deux composants essentiels **naturels et culturels**:

→ - **Des valeurs naturelles** formées par diverses forces biophysiques de la nature tangibles et intangibles : géologie, reliefs, blocs rocheux, sols, climat, cours d'eau, biodiversité, processus écosystémique, cônes visuels, ambiance paysagères (effets de l'eau, horizontalité, verticalité, domination, contrastes forts et ouverture ou fermeture des vues, esprit du lieu), etc. et comprend :

- **Des valeurs esthétiques, panoramiques et perceptuelles** (la beauté et la particularité des grands sites naturels rares et exceptionnels). Ces valeurs esthétiques sont évaluées suivant les critères de qualité (visuelle, expérientielle, sensorielle, harmonie, variété, animation) et de pondération (exceptionnelle, importante).

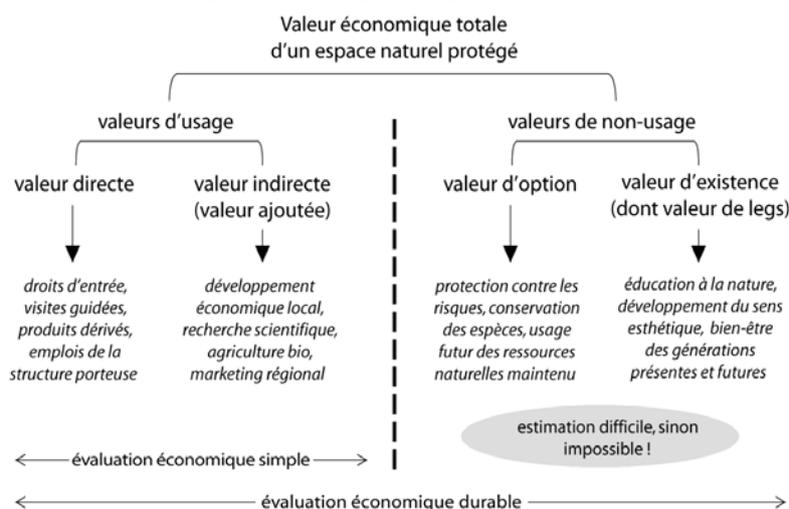
- **Des valeurs écologiques intrinsèques, patrimoniales, instrumentales et d'options** : la biodiversité et les écosystèmes naturels, les espèces rares et emblématiques, les éléments écologiques pourvoyeurs de ressources de subsistance et de services utiles à la société et l'économie locale (pêche, usage récréatif et tourisme...), un réservoir de ressources génétiques et un potentiel d'innovation scientifique pour les entreprises.

→ - **Des valeurs culturelles, historiques, sociales, anthropique et dynamiques** façonnées par l'homme et résultant de l'interaction entre l'activité humaine et

l'environnement (lieux porteur de l'histoire culturelle, de réminiscences historiques, de l'héritage architectural et de vestiges archéologique, lieux de culte ou de fortifications abritant des édifices religieux ou militaires, arts et traditions populaires locales, les paysages agricoles, les paysages urbains et balnéaire des agglomérations littorales avec leur diversité, particularité, beauté, histoire et signification).

La connaissance des valeurs des paysages d'une région est cruciale tant pour les décideurs et les acteurs locaux que la population locale pour penser les enjeux de la conservation ou bien la mise en tourisme, par la communication, la sensibilisation et l'aide à la décision.

**Fig.2. L'évaluation économique des avantages (valeurs) des espaces naturels protégés (d'après Depraz, 2011).**



### IV. 3 Le Parc National d'El Kala un label de qualité de ses paysages patrimoniaux et d'attraction touristique :

Sur la base des données théoriques présentées précédemment, on va vous présenter une analyse sur les valeurs des paysages du Parc National d'El Kala considérés comme des éléments d'intérêts et des vocations touristiques. Cette analyse est une opportunité de découvrir les paysages originaux et authentiques de la région et d'autre part, elle va permettre de mieux connaître et diffuser l'offre touristique auprès des touristes et mieux les informés sur les sites et les paysages patrimoniaux de la région lors du choix de leur destination touristique.

#### IV. 3.1 Les valeurs naturelles :

##### IV. 3.1.1 Les qualités esthétiques, perceptuelles et les aspects scéniques du paysage :

La valeur esthétique du paysage perçue par un touriste est dans une certaine mesure subjective puisque chacun apprécie un paysage en fonction de ses propres critères (Demers, Lemieux, 2006), mais cela n'empêche pas que les paysages emblématiques et remarquables font l'unanimité, ils présentent une notoriété à une région ou un pays. L'aspect scénique du paysage et son caractère unique est un atout sur lequel une région peut investir pour attirer les touristes.

##### - Sites naturels emblématiques et remarquables : Hauts lieux du paysage

La prise en compte des sites naturels et spectaculaires est essentielle pour protéger, gérer et valoriser le patrimoine paysager considéré comme un enjeu attractif du territoire et une preuve de développement et de promotion économique et touristique.

## Tourisme et mise en scène des paysages patrimoniaux dans le Parc National d'EL Kala. Entre préservation, éco valorisation et mise en tourisme

Sur le plan naturel, certaines caractéristiques et particularités géophysiques seront considérées pour ces sites comme **le relief et ses caractéristiques topographiques** (altitude, pente, vallée...). **Les phénomènes géologiques** : types de sols, d'eaux de surfaces (étangs, rivières, lacs...) et de **climat** (température, précipitations). Ainsi que, **la végétation** (les boisés, les écosystèmes, les éléments distinctifs, etc), **les couleurs** (variées, contraste et harmonie, combinaison de végétaux et des plans d'eau), **l'hydrologie** (les rivières, les tributaires, les plans d'eau, les plages, les courants et autres caractéristiques maritimes) et **les attraits naturels majeurs et exceptionnels** (les rochers percés, des sanctuaires d'oiseaux, une chute exceptionnelle, un canyon impressionnant...). D'après Garnier et Gamblin (1993), "*les sites les plus prestigieux sont associés à un relief élevé et à des dénivellations importantes, offrant des panoramas d'où l'on peut voir et d'où ils sont vus*".

Dans le PNEK existe des sites d'une beauté et d'une variété des paysages intacts et des décors uniques. Son panorama exceptionnel et ses vues impreunables inclut plusieurs composantes de grande valeur et des stations d'intérêts visuels dont les plus remarquables sont : le Cap Segleb, Cap rosa (phare et la plage), Cap Meziraa dans la commune d'El Kala, le site de Messida et le poste d'observation mezila dans la commune de Souarekh, le djebel El Ghorra culminant à 1202 m d'altitude, les forêts de chênes-lièges de Bougous, le barrage Meksna ou encore le splendide paysage montagneux d'El Kifane. En plus on trouve dans le Parc des d'innombrables paysages d'un décor pittoresque, l'arboretum de lac Tonga dans la commune d'El Kala, ainsi que les paysages du Cap Roux, l'aulnaie de Aïn Khiar, le paysage forestier avec des vues panoramique pittoresque, le circuit touristique chemin des oiseaux dans le secteur de Oum Teboul, le circuit touristique dans la forêt de Haddada .... Du fait déjà, que le parc est un site à vocation écotouristique, la mise en tourisme de ces paysages nécessite donc de concilier dans ces espaces naturels ouverts, la protection des sites remarquables et le développement d'un tourisme de randonnée (pédestre et équestre) et de circuits touristiques.

Figure n°1: El Kifane



Figure n°2 : L'arboretum de lac Tonga



### IV. 3.1.2 Les valeurs écologiques du paysage :

#### - Les richesses floristiques et faunistiques :

Les travaux de recherche en écologie menés depuis sa création ont montré et recensé que la flore de la réserve d'El Kala est très diversifiée avec un nombre de 1264 d'espèces végétales soit 32% de la flore nationale et un nombre de 878 espèces animales, soit 38% de la faune qu'il abrite à l'échelle nationale. Cette biodiversité est classée rare ou rarissime selon les normes mondiaux : CITES (la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées) et UICN (l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et les listes algériennes (lois et décrets), elle est considérée comme un réservoir de la biodiversité de la région méditerranéenne.

Avec ses nombreuses zones humides (lacs, étangs, marécages, sols détrempés, aulnaies...) il offre des sites d'hivernage mais aussi de nidification aux oiseaux

migrateurs. Ces sites servent d'habitat à 191 espèces d'oiseaux. Le lac Tonga constitue la principale zone de nidification d'Afrique du nord pour les oiseaux d'eau dont certains sont en voie de disparition. Cette diversité faunistiques et floristiques constitue un patrimoine à préserver soit pour leur rareté, leur fragilité, leur originalité, leur diversité ou encore pour leur valeur potentielle, conduisant ainsi au développement et la promotion d'un tourisme de découverte, d'observation et la pêche.

**- Ecosystèmes aquatiques et zones humides**

La définition des zones humides est donnée par la convention Ramsar (Article 1.1). Selon Jegouzo et Sanson (1990) : "*les zones humides sont tous milieux aquatiques continentaux, côtiers ou marins constituant des milieux biologiques très variés, appelés selon les cas : marais, marécages, vasières, estuaires, lagunes, étangs, prairies inondables, lacs, tourbières, etc., et qui sont tous caractérisés par la présence dans le sol à une faible profondeur (six mètres au maximum) d'eau douce ou salée*".

Au plan mondial, les zones humides font d'ailleurs parties de la catégorie des systèmes prestigieux les plus menacés au monde à l'instar des forêts tropicales et des récifs coralliens (Barnaud et Fustec, 2007). A cet égard, elles sont les seuls milieux à faire l'objet d'une convention internationale (Ramsar en Iran 1971), dont l'objectif est la conservation et l'utilisation durable de ces espaces. Chaque année, la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) est célébrée le 2 février, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides. D'innombrables manifestations ont lieu en plusieurs pays du monde bénéficiant de ce label.

A l'égard des régions à potentialités significatives des zones humides mondiales, la région d'El-Kala est classée parmi les zones humides les plus importantes au monde. Elle est caractérisée par la présence d'un ensemble d'écosystèmes lacustre uniques qui en font une région exceptionnelle. En effet, elle se singularise par la présence d'un complexe de lacs, des zones marécageuses, d'embouchures, des aulnaies, des lagunes et zones humides de notoriété international inscrits sur la liste Ramsar relative à la convention sur les zones humides (voir le tableau 1).

**Tableau n°1 : Les zones humides du PNEK inscrits sur la liste de la convention de Ramsar :**

Nom de la zone humide	Situation	Date de classement	Sup (ha)	Type de zone humide
-Lac Tonga	El Kala	1983	2700	Lac d'eau douce côtier, marais et aulnaie
-Lac Oubeïra	El Kala	1983	3160	Lac d'eau douce côtier. Végétation périphérique
- Lac Mellah	El Kala	2004	2257	Lac d'eau saumâtre
-Lac Bleu	El Kala	2006	6	Petit étang d'eau douce
-Aulnaie Aïn Khiair	El Tarf	2001	180	Marais d'eau douce. Tourbière boisée
-Tourbière Lac Noir	El Kala	2003	05	Tourbière non boisée
-Marais de Bourdim	Boutheldja	2009	11	Tourbière boisée

Source : données récoltées par l'auteur

Cette région renferme un ensemble paysager et environnemental d'une richesse considérable. Elle dispose en plus des apports aquatiques marins (poissons, crustacés), des sources de montagne. Ses lacs sont considérés comme le plus important site d'hivernage ornithologique du bassin méditerranéen. Compte tenu de l'originalité et de la rareté de cette importante biodiversité, les zones humides de cette région, offrent des formes et une composition floro-faunistique variée et diversifiée d'intérêt écologique incontestable, méritant attention et davantage d'actions visant leur protection. L'enjeu est de sauvegarder ces zones humides qui font la particularité de cette région aux potentialités indéniables. Ces plans d'eau constituent des pôles d'attraction. Ils sont

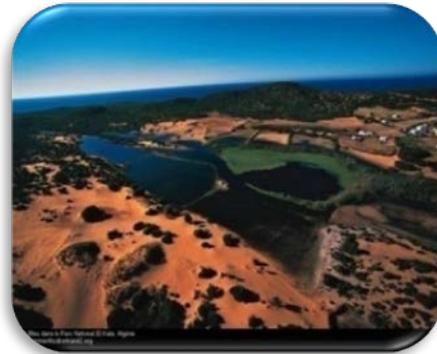
## Tourisme et mise en scène des paysages patrimoniaux dans le Parc National d'El Kala. Entre préservation, éco valorisation et mise en tourisme

convoités en plus pour de multiples usages, leur caractère patrimonial et paysager offre aussi à ces milieux des enjeux économique et touristique.

Figure n°6 : Lac Tonga



Figure n°7 : Lac Bleu



Source : <http://www.yannarthusbertrand2.org/>

### - Les richesses en écosystème marin, dunaire et forestier

L'historique de la conservation du site montre l'intérêt porté à l'extension du Parc National d'El Kala à la partie marine qui s'est traduit par la réalisation de plusieurs travaux et études visant à valider cette extension. Ainsi, deux études majeures ont été réalisées dans ce sens, c'est-à-dire la création d'une aire marine protégée ou un Parc marin qui s'étend du cap Rosa jusqu'au cap Roux. On a les travaux d'Ecovalor-AIC (1996) et les travaux de MedMPA (2004), d'où une attention particulière a été donnée aux activités de pêche et de tourisme.

L'écosystème marin et littoral du parc est marqué par une très forte diversité des espèces et des habitats. Sa partie marine est peuplée de faune et de flore qui ont pour habitat ses herbiers de posidonies et ses récifs de corail rouge et plusieurs espèces de poissons. Le littoral est également formé de plages et des criques rocheuses naturelles, de dunes peuplé de végétation abondante et diversifiée, des paysages boisés et traversés par des cours d'eau qui descendent jusqu'à la plage, de falaises de grès et de grottes qui sont des lieux de nidification de nombreuses espèces d'oiseaux et offrent ainsi des paysages d'une beauté rare et exceptionnelles.

Figure n°9 : Plage et dunes El Kala



Figure n°10 : Forêts El Kala



A l'intérieur de ce Parc sont situés deux des plus belles zones d'expansion touristique (ZET) classées par décret n° 88-232 à savoir la Messida (565 ha), avec un site de 45 ha prévu pour un développement touristique et le Cap Rosa (900 ha), comprenant des sites paysagères de grande qualité.

L'écosystème forestier représente un peu plus de la moitié (57%) de la superficie de la wilaya d'El Tarf, et 70% de la superficie totale du parc ce qui prouve la grande étendue de la couverture forestière constituée par les forêts d'altitude de chênes zéen et chênes-liège, les forêts de plaines et de collines basses, des subéraies de plaine représentées par des petits massifs de type maquis, des matorrals arborés, des ripisylves

et aulnaies, des pineraies et des maquis non arborés. La richesse et la diversité du paysage forestier est l'un des meilleurs atouts du parc pour diversifier les formes de tourisme tels que : tourisme équestre et pédestre, de détente, de randonnée, de découverte et les circuits touristiques. Ces forêts regorgent aussi de nombreux animaux sauvages et des oiseaux, ce qui permet la pratique du tourisme de chasse par excellence.

#### IV. 3.1.3 Les valeurs socioculturelles, mémorielles et anthropiques du paysage :

##### - Patrimoine culturel matériel et immatériel

Suivant la réflexion et l'approche socioculturelle des territoires par le paysage ; Gamache et al (2004) souligne que *"les étapes de l'occupation du territoire ont laissé les traces des époques et de leurs caractéristiques culturelles à travers les aménagements et l'exploitation des ressources naturelles"*. Le tourisme s'orientent vers des destinations au passé culturel riche et aux témoins du passé pour découvrir des choses nouvelles et d'acquérir des connaissances.

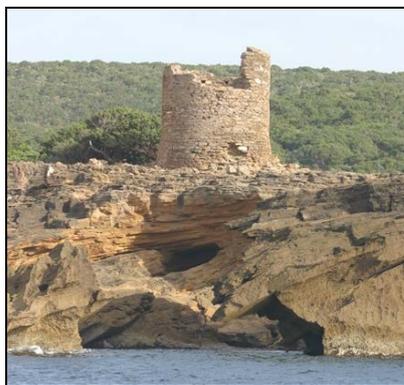
Le Parc d'El Kala dispose d'un potentiel culturel et historique de grandes valeurs, restant jusqu'à nos jours témoins des différentes civilisations qui se sont succédées dans cette région. Suite à une étude récente faite dans la région, les sites découverts dans le PNEK couvre presque toutes les périodes préhistoriques et historiques : Paléolithique, épipaléolithique, protohistorique, punique, romaine, byzantine, médiévale, arabo-ottomane et française. Le nombre des sites historiques et monuments archéologiques est actuellement estimés à 164.

Les plus importants se situent sur le littoral qui s'étend de cap rosa à cap roux. À titre d'exemple nous pouvons citer quelques sites et monuments historiques classés patrimoine national comme le bastion de France et l'ancienne église dans la commune d'El Kala, par contre le ksar fatma dans la commune El Aioun et le Fort Moulin sont en cours de classement par la direction de la culture.

Figure n°11 : ksar fatma



Figure n°12 : Bastion de France



En plus de cette affluence en matière du patrimoine culturel et historique, la région d'El Kala est réputée dans toute la méditerranée pour sa qualité et la rareté de ses franges marine riche en corail qui fait l'objet d'exportation vers d'autres pays. Chaque année durant le mois d'août, elle célèbre la fête du corail, en rassemblant pêcheurs, artisans et autres commerçants. La fête du corail est également une occasion pour exposer et vendre de nombreux produits utilisés dans la bijouterie et la décoration, et d'autres objets travaillés avec le corail comme les pipes qui ont de renommée internationale et d'autres objets souvenirs faits de bois de bruyère de qualité supérieure, considérée comme une autre richesse de la région.

## Tourisme et mise en scène des paysages patrimoniaux dans le Parc National d'EL Kala. Entre préservation, éco valorisation et mise en tourisme

Avec cette richesse et diversité culturelle, le thermalisme et le tourisme culturel, historique et événementiel constituent une alternative pour maintenir l'activité touristique en dehors de la saison estivale seulement.

**Figure n°13 : Exposition et vente des Produits traditionnels dans le festival du corail : Pipes, bijoux en corail, objets décoratifs...**



### - Ecosystème urbain et le patrimoine bâti :

L'aire protégée, comprise dans une région fortement urbanisée, avec une répartition spatiale de la population qui est hétérogène dont les fortes densités s'affichent au nord et les plus faibles sont au sud. Ces zones urbaines sont constituées par un ensemble d'agglomérations juxtaposent les différents écosystèmes naturels composant le Parc, ce qui provoque une pression humaine sur ses ressources naturelles, culturelles et paysagères. La densité de population dépasse 100 hab/km<sup>2</sup> pour les communes : d'Ain El-Assel, El-Kala, et Bouteldja. Dans les communes frontalières avec la Tunisie (Souarekh et El Aioun) la densité est forte et atteint 128 hab/km<sup>2</sup> et elle est relativement faible moins de 100 hab/km<sup>2</sup> pour les communes Raml-Souk, Bougous et Berrihane. Il existe aussi des zones à urbanisation dispersé, ce type de milieu est constitué par l'habitat rural présent sous forme de hameaux ou de mechtas.

## V. Les dynamiques et les vulnérabilités menaçant l'environnement du Parc National d'El Kala :

Bien qu'on a en Algérie des mesures législatives et réglementaires relatives à la gestion des zones protégées, mais il existe un immense hiatus entre le statut légal des zones protégées, adoptée par l'Etat et la mise en œuvre réelle des mesures de conservation (Rapport intérimaire du Ministère de l'Intérieur et de l'Environnement, 1997).

Au regard des résultats obtenus par le classement de l'aire protégée d'El Kala réserve de la biosphère et ses zones humides patrimoine international, ainsi que la mise en place des textes réglementaires (lois, décrets, arrêtés) pour sa gestion et sa protection, mais le Parc National d'El Kala connaisse toujours des problèmes divers et complexes d'agressions, de disparition, d'altérations, de modification etc....

Ces labels et ces instruments juridiques sont créés en faveur de la conservation de la nature par le biais d'orientation, d'assistance et de recommandations, s'opposent à plusieurs déficiences pour sa mise en œuvre réelle.

Ces défaillances sont dues généralement au manque d'une gestion durable du PNEK. Suivant, les entretiens effectués avec les différents gestionnaires du parc, on a constaté que ces difficultés sont causées principalement par le manque des moyens humains et financiers mis à la disposition du Parc. Ces moyens ne sont pas proportionnels avec sa grande superficie et sa richesse en écosystèmes et biodiversité. Le parc s'appuie sur les aides alloués par l'état et les institutions internationales et écarte la possibilité d'investissement dans le tourisme qui est un secteur pourvoyeur. Aussi, la diversité des autorités de tutelle (conservation des forêts, direction de l'environnement, direction des services agricoles), et donc des centres de décision complique inutilement la gestion et affaiblit toujours l'efficacité des mesures de

conservation. Ajoutant, l'absence d'un plan d'aménagement ou de gestion, l'absence d'un zoning cohérent basé sur des études, le manque d'un encadrement de qualité en nombre suffisant, ce qui constitue un vrai handicap pour l'accomplissement des missions de préservation. Finalement, l'insuffisance de la formation et le recyclage de l'ensemble du personnel surtout les gardes parcs, et le manque de moyens de déplacement, de matériels de terrain, de stations biologiques dans les zones d'intérêt et du Système d'Information Géographique (SIG), constituent aussi des problèmes majeurs de la gestion de l'aire protégée.

En plus de ces déferents problèmes, les dynamiques du territoire du Parc ainsi que les zones vulnérables sont soumis à plusieurs menaces et pressions qui contribuent à les transformer ou accentuent leur dégradation. Ils se résument à des facteurs naturels par la régression de la couverture végétale et forestière dues aux incendies répétitifs. Des facteurs humains comme le défrichement affectant autant les espaces boisés tel que les lacs et les autres zones humides (lac noir, les marais de Bourdim, Garaet El Ouezz, les rives de l'oued Kébir). Le surpâturage et les cultures consommatrices d'eaux utilisées à l'irrigation, ce qui provoque l'assèchement de certains lacs et milieux humides. Le dérèglement des équilibres des lacs par la pêche, l'exploitation forestière, l'extraction de sable des dunes continentales, le braconnage du corail, les pollutions par les eaux usées et les décharges publiques, l'urbanisation anarchique et l'extension urbaine dans les zones rurales et les zones éparses, ce qui engendre un mitage dans les milieux naturels et bien entendu une dégradation des fabuleux paysages.

Également, des risques liés à l'extension des infrastructures de bases : routières, urbaines, périurbaines ou rurales, d'habitat, d'électrification, d'adduction d'eau, d'assainissement, de récupération des eaux de pluie (barrages, et collinaires). Le passage de l'autoroute Est-ouest à travers ce territoire vulnérable va atteindre son intégrité et consacrer ainsi sa fragmentation, l'aménagement d'ordre touristique sur le Parc (aménagement en cours dans le parc animalier de bratia), la pression démographique, le tourisme balnéaire et ses impacts négatifs (l'accumulation de déchets solides sur les plages et aux abords des forêts). Par ailleurs, d'autres risques majeurs guettent les ressources marines du Parc qui n'est pas à l'abri d'une marée noire désastreuse, les polluants industriels de la ville d'Annaba, ainsi que la centrale thermoélectrique de Koudiat Draouch dans la commune de Berrihane représentent aussi des risques pour les ressources marines.

Face à ces facteurs de dégradation qui vont certainement conduire à la disparition des sites protégés, le développement d'un tourisme durable peut constituer une alternative pouvant contribuer à la résolution de ces problèmes, par la sensibilisation de tout les acteurs (la population locale, les visiteurs, les gestionnaires...) sur l'importance de la biodiversité de l'aire protégée et ses différents écosystèmes.

## **VI- Le tourisme dans le Parc National d'El kala : Entre réalité, enjeux et perspectives :**

En dépit de nombreuses potentialités indéniables que recèle le Parc, le secteur touristique n'occupe qu'une place secondaire dans l'économie de la région. Celle-ci a un poids modeste dans le tourisme national. Ce fort potentiel touristique et ces atouts uniques en Algérie n'ont pas encore été pris en charge d'une manière efficace, il s'agit simplement d'un tourisme national de masse consommateur de l'environnement sans critères de durabilité. L'offre touristique dans le PNEK est représentée par un tourisme anarchique, mal encadré et dominé par un tourisme balnéaire estival et non contrôlé. La moitié presque du littoral de la wilaya d'El Tarf est incluse dans le Parc National d'El Kala.

Ce type de tourisme s'étale juste sur la période estivale, entre la période mi-juin jusqu'à fin août. Il se concentre surtout dans la frange marine, au nord, où se trouve des plages d'exceptionnelle beauté et de renommée nationale. Suivant les statistiques de la direction du Tourisme et l'artisanat, il ya dix plages qui sont autorisés pour la baignade en 2016. Ces plages attirent d'année en année un nombre considérable d'estivants (3196 615 touristes en 2016) telles que : les plages d'El-Mordjane, Vieille Calle, Messida, cap rosa, grande plage, sable d'or...

## **Tourisme et mise en scène des paysages patrimoniaux dans le Parc National d'El Kala. Entre préservation, éco valorisation et mise en tourisme**

---

Contrairement aux potentialités, et aux flux de fréquentation des infrastructures d'hébergements (31821 arrivés en 2016 avec une capacité d'accueil de 10998 individus selon la direction du tourisme de la wilaya de Tarf), l'infrastructure touristique dans la région n'est pas consistante. Les structures d'accueils et les infrastructures hôtelières sont insuffisantes, ce qui présente des déséquilibres observés à plusieurs échelles. La plupart de ces équipements hôtelières sont du type de classe populaire, ou de mauvaise fréquentation. Ils se concentrent dans la frange côtière de la commune d'El Kala, au nombre total de 18 hôtels seulement, dont 05 hôtels sont non classés, 12 hôtels classés une étoile et un hôtel classé deux étoiles, leur capacité d'hébergement est de 444 chambres et 1137 lits.

Vu que la demande est largement supérieure à l'offre, les capacités d'accueil sont insuffisantes au niveau des hôtels et autres structures : camping (03), camp de toiles de type rudimentaire, auberge de jeunes (02), centre de vacances pour les jeunes (06)..., un autre type d'hébergement chez le privé, en qualité d'activité informelle. Les touristes se sont orientés vers d'autres formes d'hébergement et de se rapprocher des hébergeurs privés qui proposent leurs locaux, appartements, villas à la location.

L'offre du tourisme dans l'aire protégée se traduit aussi par l'existence d'un parc zoologique de Brabtia, qui s'étend sur une superficie d'une trentaine d'hectares. Cet espace comporte une diversité faunistique et des animaux de toutes espèces, pouvant se prévaloir d'un rang international. Ce parc est considéré comme l'un des équipements les plus visités de cette aire protégée, constitué par plusieurs aires de détente, de loisirs et de repos et équipés par des mobiliers urbains étant partiellement abîmés. Dernièrement, ce parc animalier a subi des travaux de réhabilitation, pour aider à développer et améliorer l'offre touristique dans le parc et satisfaire les besoins de la population locale et aux visiteurs. Cette nouvelle infrastructure renferme des animaux sauvages ramenés de l'Afrique et de l'Asie. Il est érigé sur l'emplacement de l'ancien parc animalier qui abritait plusieurs espèces de la faune sauvage du parc national d'El Kala, mais qui est resté à l'abandon durant plusieurs années.

Le parc a par ailleurs, était doté d'un terrain spécialement conçu pour la pratique des sports équestres, avec cafétéria, restaurants, stands d'exposition et de vente de produits artisanaux.

Une forte affluence de visiteurs, notamment les familles de cette région et des localités limitrophes se déplacent, quotidiennement, pendant les weekends et les vacances scolaires vers ce lieu de curiosité, de loisirs et de divertissement pour contempler et découvrir les différentes espèces animales sauvages du Parc.

Au sein de cet espace, il y a un Parc d'attractions Brabtia Land qui s'étale sur une superficie de 4 ha, avec une capacité d'accueil de 4000 personnes. Il est équipé par des aires de jeux, de manèges, des Kiosque, de cafétérias, de restaurants et d'autres espaces utiles, plus une extension pour un village touristique avec 100 Bungalows.

Dans le domaine de l'artisanat, le PNEK dispose de 02 unités artisanales, l'une produit des pipes et articles de cigarettes à partir de la transformation de la souche de bruyère disponible en grandes quantités au niveau de la région, tandis que l'autre se consacre exclusivement à la transformation du Corail.

Selon la Direction de l'emploi et du tourisme, les emplois dans le secteur du tourisme au parc naturel sont saisonniers. Ces emplois sont essentiellement commerciales et de services pendant la saison estivale, sur les plages, ou bien dans les activités liés au tourisme : transport, animations et loisirs, vente des produits artisanaux. Ils sont pour la plupart informelles. Les revenus générés par ces activités se concentrent au niveau de l'hébergement, de la restauration, du commerce en général y compris l'artisanat.

Avec la nouvelle stratégie touristique en Algérie, basée avant tout sur la mise en valeur des régions et des territoires et notamment les espaces naturels et les aires protégées qui constitue l'espace d'avenir pour la promotion de plusieurs formes du tourisme, la wilaya d'El Tarf, a connu dernièrement une dynamique de développement touristique, d'où importants projets sont envisagés. L'élaboration du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), considéré comme le principal projet pour la valorisation et le développement du secteur. Cet outil va favoriser un développement homogène de toutes les infrastructures touristiques projetées avec une occupation

rationnelle des espaces. Ainsi que l'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET), en vue d'intéresser et d'attirer de potentiels investisseurs.

De cette analyse sur la dynamique touristique de la région, l'activité touristique reste dans sa majorité informelle, et a tendance à exercer de fortes pressions à divers niveaux : urbanisme, pollution des eaux, écosystèmes (dunaire, faune et flore)... Ces conséquences se font ressentir avec des effets négatifs sur la protection de l'environnement ce qui s'oppose avec les principes de développement durable.

Sur le plan juridique, différentes lois sont promulgués telles que la loi 03-01 relative au développement durable, la loi 02-02 relative à la protection et à la valorisation du littoral ou bien la 03-03 relative à la promotion et à la gestion des zones d'expansion touristique (ZET) existent bien, et constitue un progrès certain dans la mise en place des conditions nécessaires au développement durable mais ces textes trouvent des difficultés quant à leur application au vu des intérêts en jeu.

En plus, l'offre actuelle d'activités et d'infrastructures à usage public est distribuée de manière inégale dans le territoire du Parc. La plupart étant placées le long du littoral, qui supporte les niveaux d'impacts environnementaux les plus élevés, tandis que l'intérieur reste encore à développer, notamment au sud du parc, avec un grand potentiel éco touristique (forêts, montagnes, sources thermales...). Il semblerait aussi que les autres attraits touristiques de la région ne sont pas bien mis en valeur. L'environnement naturel, animalier, et la découverte des sites historiques de la région n'ont pas un attrait notable et ceci est dû en grande partie au manque d'informations et de publicité, en plus de l'état de conservation médiocre de celles qui existent. Cependant, toutes ses potentialités touristiques ne peuvent être exploitées sans une infrastructure d'accueil adéquate, et une stratégie de promotion et d'information du site.

A la lumière de l'évolution du tourisme dans la région d'El Kala et celle des atouts et contraintes, la solution assurant la protection et l'exploitation des ressources actuelles et leur durabilité pour les générations futures ne peut se trouver que dans le cadre d'un développement durable. Ce dernier doit se concrétiser par la mise en place d'actions de sensibilisation, de partenariat et de concertation, en faisant intervenir (décideurs, opérateurs, populations locales, ONG...), pour élaborer la stratégie la plus appropriée. Cette stratégie assure d'une part la mise en protection effective de l'aire protégée et d'autre part de promouvoir divers types de tourisme (la Ballade en mer, le sport de mer, le tourisme de randonnées, le tourisme de thermalisme, l'écotourisme, le tourisme vert, rural, de la nature, le tourisme scientifique, le tourisme culturel et événementiel...).

## **- Conclusion :**

Le Parc National d'EL KALA se place parmi les territoires aux plus fortes potentialités touristiques en Algérie. Depuis sa création en 1983, le Parc travaille à la valorisation de cet espace, avec la volonté de concilier préservation des patrimoines naturel et culturel et le maintien des activités humaines et des cultures locales. Le Parc a réaffirmé sa volonté d'accompagner un développement de l'activité touristique sur son territoire malgré sa dynamique faible, en comparaison avec ses potentialités indéniables qui possède.

L'analyse des éléments les plus remarquables de l'aire protégée, soit pour leur caractère fragile, unique et vulnérable ou pour leur rareté et leur valeur de symbole, nous a donné une meilleure lisibilité des différentes potentialités qu'offrent ces espaces en matière du tourisme, ainsi que la réalité du tourisme qui existe et les perspectives de son développement.

Malgré ses attraits touristiques, l'aire protégée est exposée aux dégradations et à la disparition suite à plusieurs faiblesses et menaces. La connaissance de tous ces facteurs est nécessaire pour asseoir les obligations de conservation de l'aire protégée en tant que gisement potentiellement en péril et une opportunité à développer pour promouvoir plusieurs formes du tourisme susceptibles de constituer des pôles d'attraction et créer des retombées économiques pour la région.

Ces formes de tourisme à envisager dans l'aire protégée doivent s'appuyer sur un développement durable, respectueux de la qualité des sites, de l'équilibre des activités

économiques, sociales et de loisirs, en limitant les impacts de ces activités touristiques sur le milieu du Parc, par la sensibilisation des différents acteurs à la protection et à la préservation de la nature, du respect de la société, des traditions et des cultures. C'est une démarche éducative qui doit être systématique.

### **Références:**

- [1]. Abraham Andrea, Sommerhalder Kathrin, et Abel Thomas (2010). Landscape and well-being: A scoping study on the health-promoting impact of outdoor environments. *International Journal of Public Health*, vol. 55, n° 1, p. 59-69
- [2]. Alain Roger (1995). *La théorie du paysage en France, 1974-1994*. Editions champ vallon
- [3]. Alain Roger (1994). *Histoire d'une passion théorique ou comment on devient un Raboliot du Paysage, Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon
- [4]. André Bouchard (1996). *Le Haut Saint-Laurent, un paysage aussi naturel que culturel*, Montréal, Numéro thématique sur « La Terre », Liberté, pp. 29-41
- [5]. Anne Cauquelin (2000). *L'invention du paysage*, (1re édition : 1989), Paris, PUF, 181 p
- [6]. Anne-Marie Meyer (2011), « petit vocabulaire de l'environnement », éditions confluences
- [7]. Annie Malouin, 2011, *Architecture inspirée du paysage gare maritime dans la baie de Tadoussac*. Essai [PROJET] soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch. École d'architecture Université Laval
- [8]. Anthony Simon (2012), *Un compte rendu de sa conférence donnée dans le cadre du FIG. Le thème de la présentation était « Paysages et constructions identitaires des territoires touristiques »*. Publié le 2 novembre 2012 par Stephane MAHAUD.
- [9]. Augustin Berque (1994). *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Editions champ vallon
- [10]. Bergeron Julie (2011). *Contribution des regards citoyens dans le cadre d'une démarche de prospective paysagère en milieu périurbain*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal, Québec, 183 p
- [11]. Borrini, G, N. Dudley, T. Jaeger, B. Lassen, N. Pathak, A. Phillips et T. Sandwith (2014). *Gouvernance des aires protégées : de la compréhension à l'action*. Collection des lignes directrices sur les meilleures pratiques pour les aires protégées N°20, Gland, Suisse: IUCN
- [12]. Benjamin Quaro (2012), « Quels sont les enjeux, les contraintes et les limites à l'aménagement des paysages patrimoniaux ? », Sciences agricoles. L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL
- [13]. Burel Françoise et Baudry Jacques (1999). *Écologie du paysage concepts, méthodes et applications*. 2e édition, Paris, TEC & DOC, 359 p
- [14]. Christiane Montpetit, Philippe Poullaouec-Gonidec et Geneviève Saumier (2002). *Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle*. Cahiers de géographie du Québec, volume 46, numéro 128. Éditeur(s) Département de géographie de l'Université Laval. P.165–189. <https://doi.org/10.7202/023039ar>
- [15]. *Convention européenne du paysage* (2000). Art 1er, Florence
- [16]. Deffontaines Jean-Pierre (1995). *Cinq propositions pour une théorie du paysage, réactions d'un agronome*. *Journal Natures - Sciences - Sociétés*, volume 3, N°4. Page 354 - 356. <https://www.nss-journal.org/articles/nss/pdf/1995/04/nss19950304p354.pdf>
- [17]. DPAT de la wilaya d'El Tar (2017), *Monographie de la wilaya d'El Tarf*
- [18]. Emmanuel Reynard (2005), *Géomorphosites et paysages*, *Revue Géomorphologie : relief, processus, environnement*, vol. 11 - n° 3
- [19]. Emmanuel REYNARD (2003), «Tourisme, géomorphologie et paysage», *Bulletin de l'Association Culturelle pour le Voyage en Suisse*
- [20]. EURL- T.A.D - CONSULT – Territoire. Aménagement. Développement, Bureau d'Ingénierie et d'études Techniques (2010) « Plan d'Aménagement de la wilaya d'El Tarf (P.A.W), Première phase : Etat des lieux-Diagnostic prospectif
- [21]. Geneviève Barnaud et Eliane Fustec (2007), « Conserver les milieux humides : Pourquoi ? Comment ? », Educagri éditions/Quae éditions
- [22]. Georges Bertrand (2000). *Le paysage et la géographie: un nouveau rendez-vous*. *Revue Treballs de la Societat Catalana de Geografia – N°50 - Vol. XV*
- [23]. Gilbert Leblanc (2008). *La valeur touristique et économique des paysages gaspésiens*. Carleton sur Mer

- [24]. Jacques Demers, Jacques Lemieux (2006), Analyse du paysage touristique et historique, Projet Rabaska, Institut nord-américain de recherche en tourisme Inc
- [25]. Jacqueline Beaujeu-Garnier et André Gamblin (1993), Géographie du tourisme et des loisirs ; Collection D.I.E.M, (les Dossiers des Images Economiques du Monde), C.D.U et SEDES réunis imprimé en France
- [26]. IFN, Inventaire Forestier National (2005). Le paysage forestier vu du ciel, L'IF, 10, 12 p. [Disponible en ligne], [https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/L\\_IF\\_no10\\_paysage.pdf](https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/L_IF_no10_paysage.pdf)
- [27]. Levasseur Élène (2007). L'alliance entre design urbain et sciences de l'environnement : vers une approche transdisciplinaire de la modification urbaine. Mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement. Université du Québec à Montréal
- [28]. Lothian Andrew (1999). Landscape and the philosophy of aesthetics: Is landscape quality inherent in the landscape or in the eye of the beholder? Landscape and Urban Planning, vol. 44, n° 4, p. 177-198.
- [29]. Madeleine Gélinas (2013), Concept englobant du paysage et évaluation environnementale, une nouvelle approche de la valeur du paysage, mémoire de maîtrise en environnement, université de Sherbrooke
- [30]. Marc Antrop (1999). Structures physiques, régions géographiques et paysages traditionnels en Belgique. Revue Hommes et Terres du Nord, 3. pp. 205-212, Fait partie d'un numéro thématique : La Belgique
- [31]. Michèle Laliberté (2008), Quand le paysage prend une valeur économique, les résultats de son travail de recherche publiés et diffusés sur le site du Réseau de veille en tourisme créé par la Chaire de tourisme Transat de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal créée le 30 janvier 2004
- [32]. Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales, et de l'Environnement, Secrétariat d'Etat chargée de l'Environnement (1997), Elaboration de la stratégie nationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, rapport intérimaire
- [33]. Monique Toublanc (2004), Paysages en herbe ; le paysage et la formation à l'agriculture durable, éditions Educagri
- [34]. Naveh Zev (2000). What is holistic landscape ecology? A conceptual introduction. Landscape and urban planning, vol. 50, n° 1-3, p. 7-26
- [35]. Nicolas Gamache, Gérald Domon, Yves Jean (2004), citation d'Eugene J. Palka (1995). Pour une compréhension des espaces ruraux : Représentations du paysage de territoires français et québécois, Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales, INRA Editions, 73, pp.71-102
- [36]. OCDE (2001), Indicateurs environnementaux pour l'agriculture, méthodes et résultats, volume 3, agriculture et alimentation, Paris, France
- [37]. Paul Arnould et Laurent Simon (2007), géographie de l'environnement, éditions Belin
- [38]. Philippe Poullaouec-Gonidec, Gérald Domon et Sylvain Paquett. (2005). Paysages en perspective. Chapitre I. Le paysage, un concept en débat, P 19-43. Éditeur : Presses de l'Université de Montréal
- [39]. Pierre Jego (2012), Paysages et ambiance touristique. Paysages emblématiques du tourisme, un article paru dans la revue des Clionautes sur la Conférence d'Anthony Simon, Maître de Conférences en Géographie et Tourisme à l'Université de Lyon 2
- [40]. Rivard Erick (2008). Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage. Le cas de la côte de Beaupré. Mémoire de maîtrise. Université Laval, Québec, 196 p
- [41]. Samuel Depraz (2011). La protection de la nature est-elle durable ? Espaces naturels protégés et développement durable. Revue "Historiens et Géographes", pp.109-122
- [42]. Walid Oueslati (2011). Analyses économiques du paysage. Collection Update Sciences et Technologies. Editions Quae, Versailles
- [43]. Willy Geiger (2002), sous-directeur de l'Office Fédéral de l'Environnement et des Forêts et du Paysage (OFEFP), Les parcs paysage : une chance à saisir pour le tourisme proche de la nature, éditions Wildhaus, Suisse
- [44]. Yves Jegouzo et Christophe Sanson (1990), « Le guide de l'environnement, aménagement et urbanisme, lutte contre les pollutions et les risques, Protection de l'espace naturel et du paysage, Outils de concertation et d'information », éditions du moniteur, paris.